



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 avril 2026 à 19h30
Salle d'honneur de la Mairie

Liste des délibérations examinées.

Conseillers municipaux présents : Madame Carine RAFFIN-PEYLOZ, Monsieur Jean-Michel CHALON, Monsieur Daniel ROGER, Madame Agnès MINIER, Madame Sandrine GUILLONNEAU, Monsieur Jérôme LECOSSIER, Madame Lydie GAILLARD, Monsieur Geoffroy ONDET, Madame Angélique TOUCHARD, Monsieur Michel PFISTER, Madame Dominique SALAÛN, Monsieur Alain HIRON, Madame Aurélie BLANC et Monsieur Joseph PAGE.

Conseillers municipaux absents :

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Madame Jennifer LAISEMENT (a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel CHALON)

Secrétaire de séance : Madame Dominique SALAÛN.

Objet de la délibération	Résultat du vote
01 – taux d'imposition communaux pour l'exercice 2026	A l'unanimité des votants.
02 - conseil municipal – indemnités du maire et des adjoints au maire.	A l'unanimité des votants.
03 - Assemblée - délégations de compétences du conseil municipal au Maire.	A l'unanimité des votants.
04 - conseil municipal – composition de la commission d'appel d'offres.	A l'unanimité des votants.
05 - assemblée - constitution des commissions municipales.	A l'unanimité des votants.
06 - élection des délégués de la commune au sein du comité du syndicat scolaire Amandinois.	A l'unanimité des votants.
07 - élection des délégués de la commune au sein du syndicat mixte du Pays Vendômois.	A l'unanimité des votants.
08 - élection du délégué communal pour le syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir et Cher (SIDELC).	A l'unanimité des votants.
09 - désignation des délégués au CNAS.	A l'unanimité des votants.
10 - désignation des membres au sein du conseil d'administration de l'EHPAD du Fresne.	A l'unanimité des votants.

*REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
COMMUNE DE SAINT AMAND LONGPRE*

11 - désignation des membres au sein du conseil d'administration du collège « Honoré de Balzac. »	A l'unanimité des votants.
12 - assemblée – désignation d'un représentant communal à l'Agence Technique Départementale (ATD).	A l'unanimité des votants.
13 - Biens communaux – cession d'une tondeuse autoportée.	A l'unanimité des votants.

Fin de la séance à 21h30.